



**N°23**  
25/09/2018



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHO

**FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

Suppléance : **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale**  
de ce bulletin autorisée.

**Reproduction partielle**

autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé

du végétal Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures N°X

du JJ/MM/2018 »



## Edition Limousin

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stades phénologiques** : les colzas sont au stade « semis germination » BBCH05-09 à « cotylédons 5 feuilles » BBCH15.
- **Limaces** : pensez à piéger avant le semis. Risque nul actuellement, mais restez très attentifs aux prévisions météo.
- **Altises** : surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.
- **Tenthredès de la rave** : surveillez vos parcelles dès la levée.

### Céréales à paille

- **Gestion des ravageurs aériens d'automne.**
- **Limaces** : la surveillance de ces organismes commence bien avant le semis !

# Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2018-2019, est en cours de mise en place.

## • Stades phénologiques et observations du réseau

Avec les pluies de cette fin de semaine mais très hétérogènes selon les secteurs, les colzas continuent de germer. Sur la même parcelle (semis 24 août), on voit des colzas à 5 feuilles et des graines qui germent.

Les colzas sont au stade « germination levée » BBCH05-09 à « 5 feuilles » BBCH15.



CDA 87 V LACORRE

	semis	Variétés	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Frequence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrède	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
87-Nexon	24/08/2018	Temptation	3 feuilles		1	5%	0%	0%	0%
23-St Priest La Plaine	24/08/2018	ES Mambo	4 feuilles		0	0%	0%	30%	0%
87-Dompierre Les Eglises	24/08/2018	DK immaret	5 feuilles		5	20%	0%	0%	0%
19-St Jal La Forêt	24/08/2018	DK immaret	3 feuilles		0	30%	0%	0%	0%
23-Evaux Les Bains	25/08/2018	DK exception	1 feuille		0	2%	5%	0%	0%
23-Bussière St Georges	28/08/2018	ES Mambo	2 feuilles		14	0%	0%	15%	0%
87-St Junien Les Combes	06/09/2018	KWS Cristiano	Levée		2	0%	0%	0%	0%
87-Berneuil	12/09/2018		germination		cuvette renversée				

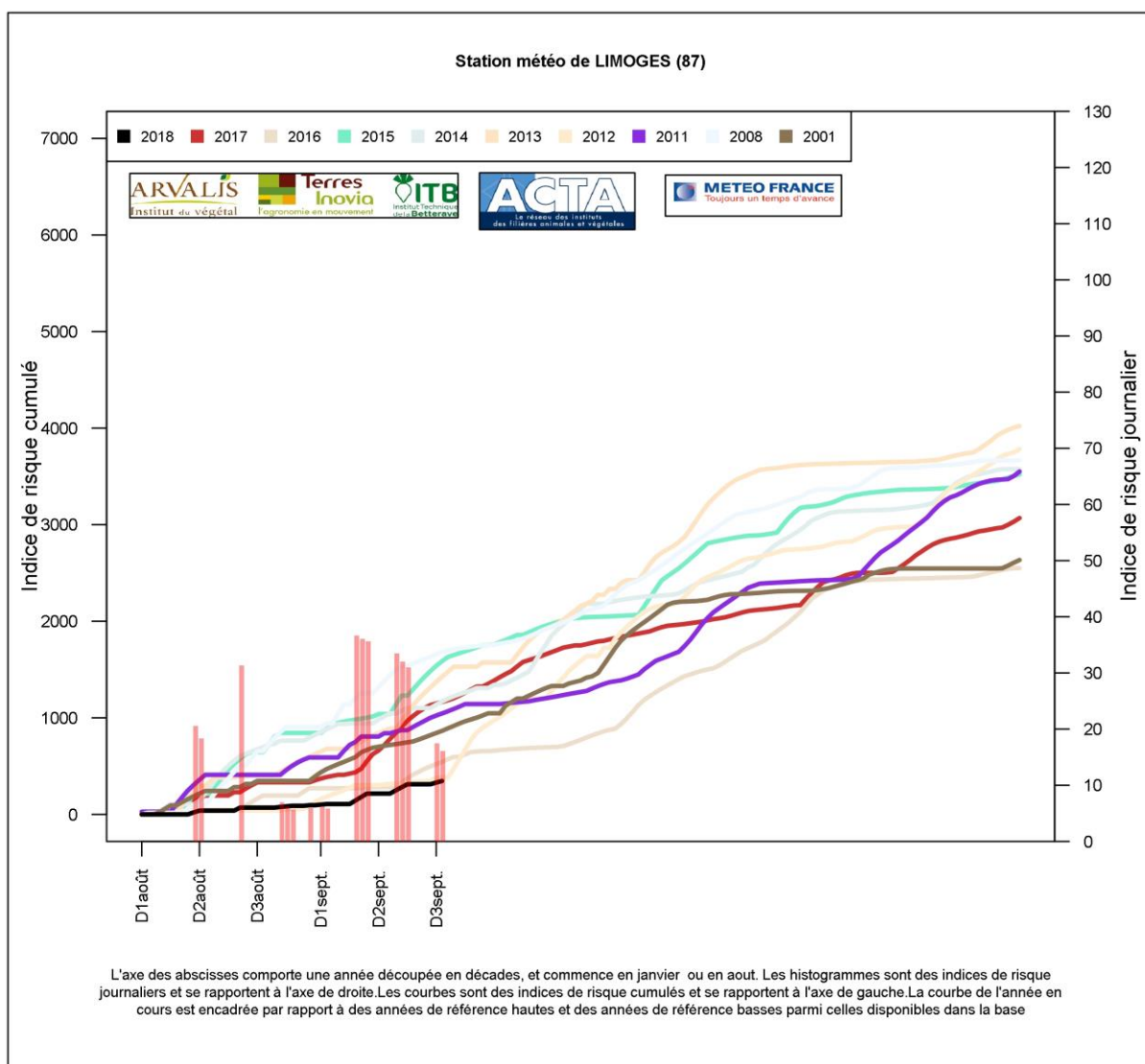
- **Limaces**

**Eléments de biologie et leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques** : Cf. bulletin [N°22 du 19/09/2018](#)

**Période de risque** : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique de la parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

**Modèle Limaces ACTA (station de Limoges au 24 septembre 2018) :**



L'indice de risque journalier (Histogramme en barre rose) est faible.

Le risque cumulé pour 2018 (courbe noire) est très faible par rapport aux années précédentes.

## Analyser le risque lié à la parcelle :

grille de risque ACTA		Notes	Entrer votre note ici
Historique Limace N-1	Beaucoup de limaces	4	
	Quelques limaces	2	
	Absence de limace	0	
Sol	Argileux	5	
	Limono-argileux	4	
	Argilo-calcaire	4	
	Limoneux	2	
	Limono-sableux/Champagne crayeuse	1	
	Sableux	0	
Précédent	Colza	6	
	Céréales d'hiver	4	
	Cultures de printemps	1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)	5	
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0	
	Labour sans déchaumage après récolte	2	
	Déchaumage après récolte	1	
	Déchaumage mais pas après récolte	2	
	Absence de travail du sol	4	
Végétation pendant l'interculture	Très développé	4	
	Peu développée	2	
	Rare	0	
Préparation lit de semences	Grossière	4	
	Intermédiaire	2	
	Fine	0	
Date de semis Céréales / colza	Semis précoce	1	
	Semis normal	2	
	Semis tardif	4	
		<b>Somme des notes de votre parcelle</b>	

= Niveau de risque **0** FAIBLE **13** MOYEN **23** FORT **+28**

### **Analyser le risqué lié à l'année : surveiller les limaces avant, pendant et après la levée.**

En période humide ou de pluies en interculture, vérifier la présence des limaces pendant l'interculture et avant le semis. Attention car des dégâts sont possibles dans le sol avant l'émergence des plantules. Il est important de diagnostiquer le risque en amont de la levée notamment en parcelle à risque fort à très fort pour prévenir des attaques avant la levée du colza.

### **Comment observer si les limaces sont actives ?**

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.).

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfouées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.



Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.

Il faut cependant prendre quelques précautions :

- avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
- poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ne pas déposer d'appâts ;
- relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

### **Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m<sup>2</sup> de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

#### **Evaluation du risque – limaces**

Actuellement risque nul, mais restez très attentifs aux prévisions météo.

#### **• Petites et grosses altises**

**Rappel des dégâts :** morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

**Observations du réseau :** des piqûres sont observées sur des cotylédons et feuilles de colza sur les parcelles de Bussière St Georges, 15% de plantes touchées et St Priest La Plaine 30%. Il a été piégé 14 altises sur la parcelle de Bussière St Georges, 5 à Dompierre Les Eglises, 2 à St Junien Les Combes et 1 à Nexon.

**Période de risque :** de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif de risque :** 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

#### **Evaluation du risque – Altises**

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.

## • Tenthrèdes de la rave

**Biologie** : l'adulte est un hyménoptère jaune et noir de 6-8 mm de long. Il n'est pas nuisible. La larve est une fausse chenille grise à noire avec une bande longitudinale foncée de chaque côté du corps. Elle consomme les feuilles du colza en dédaignant les nervures. Les morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Les larves de tenthrèdes sont des ravageurs occasionnels et se manifestent particulièrement sur des semis précoces de colzas.

Ponctuellement les dégâts peuvent être très importants avec la quasi-destruction de la culture mais ce cas de figure est rare

**Observations du réseau** : des dégâts ont été signalés sur les parcelles d'Evau les Bains 2%, Nexon 5%, Dompierre Les Eglises 20% et St Jal La Forêt 30% sans dépasser le ¼ de la surface foliaire.

**Période de risque** : de la levée à 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : les surfaces consommées sont supérieures au ¼ de la surface végétative.



CDA 87 - V. LACORRE

### Evaluation du risque – tenthrèdes

Surveillez vos parcelles dès la levée.

## Céréales

### • Gestion des ravageurs aériens d'automne :

Les différents traitements de semences contenant de l'imidaclopride ne sont plus utilisables en France depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Cette situation doit conduire le cultivateur à mettre en œuvre d'autres moyens et leviers afin d'éviter les pertes de rendement et de qualité des grains (PMG) dues aux viroses transmises par les pucerons (jaunisse nanisante de l'orge) et les cicadelles (maladie des pieds chétifs).

Ces techniques ne sont cependant d'aucune utilité en ce qui concerne les ravageurs du sol (taupins essentiellement sur notre territoire).

#### Que faire ?

- Il est conseillé d'éviter les semis précoces qui exposent davantage les jeunes céréales à la colonisation par les ravageurs. Attention : en cas d'automne particulièrement doux, des semis même tardifs peuvent subir des infestations.
- Concernant l'orge, la lutte agronomique peut s'appuyer sur le choix de variétés JNO.
- Une observation des parcelles doit être faite minutieusement par beau temps, dès la levée jusqu'aux grands froids pour repérer la présence d'insectes.
- Le piégeage par plaque jaune engluée permet de détecter les vols de pucerons mais ne permet pas de connaître leurs taux de présence dans les parcelles. Il permet également d'estimer l'importance des populations de cicadelles.
- Une vigilance soutenue s'impose en cas de présence de maïs ou de jachères dans l'environnement proche de la parcelle (phénomène de transfert des populations).



Photo : Fredon Limousin

## Méthodes d'observations et seuils indicatifs de risque :

### 1. Pucerons (*Sitobion avenae* ; *Rhopalosiphum padi* ; *Metopolophium Dirrhodum*) :

Noter le pourcentage de plantes atteintes sur 5 placettes de 10 plantes.

Si 10% des plantes sont colonisées ou que leur présence est relevée pendant 10 jours consécutifs, le seuil indicatif de risque est atteint.

Les comptages doivent se faire par temps ensoleillé et sans vent (si possible).

### 2. Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Sur piège chromatique englué : relever une fois par semaine le nombre d'adultes capturés.

Si plus de 30 individus comptabilisés, le risque est atteint.

## • Gestion des limaces :

### Recommandations avant les semis de céréales

Chaque parcelle a ses propres caractéristiques.

Le risque lié aux limaces peut être estimé par observation (quand le sol est humide, à l'aube par exemple) ou par piégeage.

Le niveau de capture peut être très variable selon les conditions de la mesure (heure de la journée, répartition dans la parcelle).

Le piégeage précoce est conseillé (dans la culture précédente, l'interculture et au moins 3 semaines avant le semis) et doit se poursuivre à proximité du semis. Des conditions sèches limitent les observations mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de limace.

Un piégeage ponctuel est insuffisant, il est impératif d'assurer un suivi avant et après la levée de la culture.

Il est également judicieux d'évaluer le risque en s'appuyant sur la grille intégrant la multiplicité des facteurs et présentée dans le bulletin [N°22 du 19/09/2018](#).

## Prochain bulletin : mardi 2 octobre 2018

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Limousin, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, Agricentre Dumas, Natéa, Sébastien Pinthon agriculteur.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*